



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 10 avril 2019

OBJET :

DE-19-04-1-21) SURCHARGE FONCIERE AU BENEFICE DE LA SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE ANTIN RESIDENCES POUR L'OPERATION DE REHABILITATION DE 260 LOGEMENTS SOCIAUX SIS 1, RUE DEFRANCE ET 12 A 18, RUE DU COMMANDANT MOWAT A VINCENNES

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le jeudi 28 mars 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absent excusé : M. CHARDON (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190410-lmc1H6129H1-DE Date de réception en Préfecture : 12/04/2019 Date de Publication : 12/04/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 mai 2007, modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011, 18 décembre 2013, 29 mars 2016, et 30 janvier 2017 ;

Vu la réalisation par la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Antin Résidences de l'opération de réhabilitation de 260 logements sociaux dans un ensemble immobilier sis 1, rue DeFrance et 12 à 18, rue du Commandant Mowat à Vincennes ;

Considérant la demande de la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Antin Résidences d'obtenir une subvention pour surcharge foncière d'un montant de deux cent mille euros (200.000 €) afin d'assurer l'équilibre financier de cette opération ;

Considérant l'intérêt de la Ville à favoriser la réalisation de logements sociaux sur son territoire ;

Considérant qu'en contrepartie de la subvention pour surcharge foncière octroyée par la Ville, la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Antin Résidences s'engage à lui attribuer un droit de réservation de 6 logements pour une durée de 25 ans ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 01 avril 2019,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 03 avril 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Le Conseil municipal attribue à la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré Antin Résidences une subvention pour surcharge foncière d'un montant de deux cent mille euros (200.000 €), afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération de

réhabilitation de 260 logements sociaux, sis 1, rue DeFrance et 12 à 18, rue du Commandant Mowat à Vincennes ;

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé